



La Commune



Deux batailles importantes

Publié le vendredi 18 septembre 2009



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

Deux batailles importantes se jouent à Alfortville en ce moment même : la bataille pour empêcher la fermeture de la Maternité et la bataille contre l'expulsion et pour le relogement des habitants d'un vieil immeuble insalubre et dangereux au fin fond de la ville (le 2, rue Véron, en bords de Marne). Dans les deux cas, des collectifs se sont formés, celui de la Maternité qui regroupe toutes les salariées et qui est en passe de s'élargir et celui des habitants menacés d'expulsions qui prennent tous deux, appui sur un mouvement de soutien massif dans la population.

Dans les deux cas, l'attitude du CCSA est la même :

soutien inconditionnel ! Dans les deux cas, le CCSA s'en tient aux objectifs décidés par les personnes concernées elles-mêmes :

- maintien de la maternité et de tous ses emplois

- levée de toute mesure d'expulsion et relogement décent de tous les habitants du 2, rue Véron

Ainsi, dans un tract diffusé à la population à propos de la Maternité le 5 juillet, le CCSA rappelait "*Jeudi 1er juillet, près de cent Trente personnes ont participé à la marche pour le maintien de la maternité. Parmi les manifestants, de nombreuses jeunes mères de familles, au coude à coude avec les sages-femmes, les auxiliaires puéricultrices et aides soignantes du service menacé de fermeture, déterminées à défendre leur maternité, en scandant " des naissances, il y en a, il y en aura- Maintien de la maternité et de tous ses emplois- et tous ses lits"*. Depuis le commencement de cette mobilisation exemplaire, le CCSA s'est placé inconditionnellement à la disposition des salariées et de leur collectif, le CCSA s'est prononcé inconditionnellement pour le maintien de la maternité et de tous ses emplois dont nous défendons non moins inconditionnellement le caractère social. En créant leur propre collectif, les auxiliaires puéricultrices, aides-soignantes et sages-femmes ont créé un formidable outil de défense. Et c'est donc autour de leur collectif que l'unité la plus large a pu être réalisée : de nombreuses associations, partis et syndicats, de nombreux élus du département ont pris position pour le maintien de la maternité et de tous ses emplois.

Sauvons la maternité



La pétition du collectif rassemble à ce jour plus de 2700 signataires.

La fermeture des maternités de proximité est dangereuse, du point de vue de la santé des enfants et de leurs mères. La liquidation de ces maternités se fait au mépris du suivi médical des patientes après l'accouchement. Ce suivi médical

est pourtant indispensable pour déceler d'éventuelles complications. Comme l'a rappelé Samira Guerroumi, porte-parole du Collectif, dans le journal Le Parisien : La maternité de la

Polyclinique La Concorde est une maternité à caractère social qui accueille les bénéficiaires de la CMU et de l'aide médicale d'Etat. La liquidation des maternités de proximité [...] est tout simplement une atteinte au droit à la santé et à la protection de la petite enfance. En tout état de cause, rien, absolument rien, ne peut justifier la fermeture de maternités comme la maternité d'Alfortville. "

Non aux expulsions

A cette étape, la fermeture a été suspendue jusqu'à la fin de l'année. La bataille continue donc pour arracher l'annulation de tout projet de fermeture.

S'agissant de la rue Véron, le CCSA a diffusé le communiqué suivant sur le marché, le 13 septembre :

" (...) Nous réaffirmons notre soutien avec d'autant plus de force que nous sommes intervenus à maintes reprises depuis quatre ans auprès de la Mairie, pour le relogement en HLM (et/ou la réquisition des logements vides) des familles et de tous les habitants qui vivent dans cet immeuble particulièrement insalubre et dangereux.

[...] Une fois chassés de leur logis, où iront-ils ? Devront-ils errer d'hôtels en hôtels ? De foyers d'hébergement en logements de fortune ? Les habitants d'Alfortville sont très nombreux à exprimer leur indignation et leur refus de ce genre de mesures d'exclusion ordonnées au mépris du droit au logement et de la protection de l'Enfance. Nous nous félicitons de la solidarité qui s'organise autour des habitants du 2, rue Véron au sein de la population alfortvillaise, au travers notamment des 500 signatures déjà recueillies sur la pétition de leur Collectif de défense. Sur cette base, le CCSA invite toutes les associations, organisations, syndicats et élus attachés au droit au logement et aux droits de la personne humaine à intervenir contre toute expulsion, pour un plan de relogement en HLM et de réquisition des logements vides en faveur de ces familles. "

Pour le ccsa

Daniel Petri,

le 18 septembre 2009